

**SÉANCE AJOURNÉE
25 JUILLET 2013**

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 25 juillet 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maïresse
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Étaient absents de la présente assemblée :

Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11h 42 par madame Berthe Bélanger, maïresse.

Mot de bienvenue de la maïresse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Administration

- 1.1 Règlement municipaux
- 1.2 Affaires juridiques
 - 1.2.1 Mandat Me Soucy – Calcium liquide
 - 1.2.2 Dossier Yvan Gagnon
- 1.3 Plainte Sûreté du Québec

2. Ressources Financières

- 2.1 Rapport des dépenses

3. Ressources Humaines

4. Ressources matérielles et immobilières

- 4.1 Aménagement paysager Pavillon Bélair
- 4.2 Offre de services ingénieur civil : Chalet patineur

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 Lac Quenouille
 - 7.1.1 Traduction de documents
- 7.2 Lac Gagnon

8. Service à la collectivité

- 8.1 Projet Je pARTicipe
 - 8.1.1 Protocole d'entente
- 8.2 Gestion de rebuts

9. Période de questions

322-07-2013

**SÉANCE AJOURNÉE
25 JUILLET 2013**

10. Levée de l'Assemblée

ADOPTÉE

1. Règlement municipaux

Aucun sujet sous cette rubrique

1.2 Affaires juridiques

1.2.1 Mandat Me Soucy – Calcium liquide

323-07-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater Me Rino Soucy, avocat afin de représenter la Municipalité de Val-des-Lacs dans une demande de réclamation de dommage par la compagnie Multiroute Inc.

Me Soucy est autorisé à prendre des moyens légaux nécessaires pour défendre les intérêts de la Municipalité de Val-des-Lacs concernant cette réclamation.

ADOPTÉE

1.2.2 Dossier Yvan Gagnon

Cette rubrique est reportée

1.3 Plainte Sûreté du Québec

324-07-2013

CONSIDÉRANT que Monsieur Rosen utilise le prolongement du chemin Laurin vers le lac-Quenouille pour y faire descendre des bateaux;

COMPTE TENU DE la mise en demeure expédiée par la municipalité par la voie de son procureur à Monsieur Rosen;

COMPTE TENU QUE le problème d'affluence de bateaux perdure incluant la présence de véhicules hors routes non réglementaires.

Il est proposé par monsieur Denis Desautels conseiller, et résolu à l'unanimité de demander à la Sûreté du Québec de faire enquête et les inspections nécessaires dans le secteur.

ADOPTÉE

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

325-07-2013

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques n°5225 à n°5291, à l'exception des chèques n°5274, 5230 et 5239 pour un montant total de 127 853.66 \$.

**SÉANCE AJOURNÉE
25 JUILLET 2013**

Les chèques manuels n°2043 à n°2064 pour un montant de 19 810.56 \$ pour un grand total de déboursés de 147 664.22 \$.

ADOPTÉE

2.2 Don Association Faune et flore

326-07-2013

Il est proposé par Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire un octroi de 200 \$ à l'Association faune et flore.

ADOPTÉE

3. Ressources humaines

Aucun sujet sous cette rubrique

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Aménagement paysager Pavillon Bélair

327-07-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser un montant de 950 \$ plus taxes pour l'aménagement paysager de la façade du Pavillon Bélair.

ADOPTÉE

4.2 Offre de service ingénieur civil : Chalet des patineurs

Cette rubrique est reportée

ADOPTÉE

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique

**SÉANCE AJOURNÉE
25 JUILLET 2013**

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Lac Quenouille

7.1.1 Traduction de documents – Offre de service

328-07-2013

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée pour la traduction des documents devant être présentés aux citoyens anglophones au deuxième groupe consultatif

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de la part de madame Geneviève Latella en date du 14 juillet 2013 pour un taux horaire entre 25 \$ et 40 \$ de l'heure selon l'urgence de production;

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de mandater madame Geneviève Latella pour la traduction des documents.

ADOPTÉE

7.2 Lac Gagnon

329-07-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service en date du 22 juillet 2013 du Groupe DDM pour une rencontre exploratoire sur les problèmes du lac Gagnon pour un montant de 750 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

8. Service à la collectivité

8.1 Projet Je pARTicipe

8.1.1 Protocole d'entente

330-07-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité que la mairesse et le directeur général soient autorisés à signer le protocole d'entente pour le programme Je pARTicipe.

ADOPTÉE

8.1.2 Gestion de gros rebuts

331-07-2013

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'aviser la Régie intermunicipale des Trois Lacs que la Municipalité s'occupera de la gestion des gros rebuts pour l'année 2014.

ADOPTÉE

**SÉANCE AJOURNÉE
25 JUILLET 2013**

Période de questions

Levée de l'assemblée

332-07-2013

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 12 h 10 h.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**